

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice 9
Nombre de membres présents 8
Nombre de suffrages exprimés 8
VOTES : Contre 0 Pour 8
Date de convocation : 07/12/2023

L'an deux mil vingt trois, le douze décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Pascal AMOREAU, Le Maire.

Objet : VIREMENT DE CREDIT

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	2 000,00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	2 000,00 €	
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		2 000,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières		2 000,00 €

Signataires : AMOREAU Pascal

Certifié exécutoire par Pascal AMOREAU, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A SAINT-CIBARD, le 13/12/2023.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Le Maire

